



1954-2024 : « l'armée européenne » et la marche à la guerre, c'est toujours NON !

Communiqué commun du PRCF, du Pardem, de la DPC, du RPS-FIERS et de la JRCF

Le 30 août 1954, sous l'impulsion des parlementaires communistes et gaullistes, la « Communauté européenne de Défense » était rejetée. Les tenants de l'ordre euro-atlantique – c'est-à-dire les ancêtres de Macron, des LR et du PS – de l'époque dénonçaient alors un « crime » perpétré par ceux qui, à l'époque, refusèrent le réarmement allemand (moins de 10 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale), le « saut fédéral européen » à travers la constitution d'une « armée européenne » et la vassalisation aux Etats-Unis qui soutenaient le projet. Un NON clair afin de sauvegarder l'indépendance et la souveraineté nationales, mais aussi la paix mondiale, contre la « construction européenne » qui s'effectuait dans le cadre de la malnommée « guerre froide ».

À l'époque déjà, les tenants de l'ordre euro-atlantique, sous l'impulsion des États-Unis, refusèrent ce camouflet et, violant la décision souveraine des représentants de la Nation, instaurèrent, le 23 octobre 1954, « l'Union de l'Europe occidentale », subordonnée à l'OTAN et base d'une potentielle « armée européenne ». Ainsi était relancée ladite « construction européenne », nullement pacifique et franchement antidémocratique.

[Lire la suite](#)

[Adhérez](#)

[Faites un don](#)

Editeur : Parti de la démondialisation (PARDEM)

